

CANADA

RÉGIE DE L'ÉNERGIE

PROVINCE DE QUÉBEC
DISTRICT DE MONTRÉAL
No : R-3925-2015

HYDRO-QUÉBEC DISTRIBUTION

Demanderesse

- et -

ASSOCIATION HÔTELLERIE QUÉBEC

-et-

ASSOCIATION DES RESTAURATEURS DU
QUÉBEC

(ci-après « AHQ-ARQ »)

Partie intéressée

AFFIRMATION SOLENNELLE

Je soussigné, **MARCEL PAUL RAYMOND**, analyste pour l'AHQ-ARQ, exerçant ma profession au 2200, Harriet-Quimby, bureau 110, à Ville Saint-Laurent, Québec, H4R 0L2, affirme solennellement ce qui suit :

1. Le mémoire C-AHQ-ARQ-0007 dans le présent dossier a été préparé par moi et sous ma supervision;
2. J'adopte le mémoire C-AHQ-ARQ-0007 pour valoir mon témoignage dans le présent dossier;
3. Tous les faits dans le mémoire de même dans la présente affirmation solennelle sont vrais.

EN FOI DE QUOI, J'AI SIGNÉ :


MARCEL PAUL RAYMOND

Affirmé solennellement devant moi
à Montréal, ce 2 septembre 2015



Commissaire à l'assermentation pour le Québec
SYLVIE BIRON # 64354
Commissaire à l'assermentation
Pour tous les districts judiciaires
du Québec.